

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de
MACON

Canton de
Mâcon-Centre

Séance du : **ONZE JUILLET DEUX MILLE VINGT DEUX (11 juillet 2022)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le onze juillet deux mille vingt-deux à 18h30, à la Verchère, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET
de la délibération:**

**Attribution d'une
subvention
exceptionnelle au
Charnay Basket
Bourgogne du Sud
(CBBS)**

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, COCHET Grégory, GAUDILLERE David, ISABELLON Anne (arrivée à 19h07), JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, MONNERY Maguy, RACINNE Christiane, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, VOISIN Laurent.

Etaient excusés : BEAUDET Adrien est excusé et donne pouvoir à MONTEIX Anne, CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à Florian DUVERNAY, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PIZZONE Mylène est excusée et donne pouvoir à Patrick BUHOT et RENAUD Sylvain est excusé et donne pouvoir à Christine ROBIN.

Absent : GARLET Teddy

Rapporteur : JP. BASSET

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
29

Présents à la séance :
23

Le Conseil a été
convoqué le :
4 juillet 2022

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le **12 juillet 2022**

EXPOSE

Une convention liant le Charnay Basket Bourgogne du Sud (CBBS) et la ville de Charnay-lès-Mâcon a été signée le 13 janvier 2020. Elle est arrivée à échéance le 30 juin 2022. Cette convention prévoyait notamment un soutien financier d'ampleur au CBBS dans le cadre de son accession à l'élite nationale, la ligue féminine de basket-ball (LFB). Ainsi, le financement du club était passé de 95 000 € à 120 000 € par saison sportive.

Dans le cadre de sa montée en LFB, le club a mis en place un centre de formation à rayonnement national. Ce centre permet de détecter des jeunes à potentiel pour les faire évoluer vers le haut niveau. Etant intégré au club, une passerelle naturelle est développée avec la section amateur. Le centre de formation est un vivier de joueuses pour l'équipe première.

A l'issue de la saison 2021-2022, l'équipe première a été rétrogradée en ligue féminine 2 (LF2). Toutefois, il apparaît prioritaire de maintenir un centre de formation de qualité et de lui permettre de se développer. Ainsi, la fédération française de basket-ball (FFBB) a attribué au club le label « club formateur féminin trois étoiles » à l'issue de la saison 2021-2022. Par ailleurs, lors de la saison prochaine, le centre de formation inclura une équipe U15 élite auparavant située à Dijon.

Dans ce contexte, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 40 000 € au CBBS afin de soutenir son centre de formation. Cette subvention exceptionnelle devrait permettre au club de bénéficier d'une aide équivalente de MBA qui a mis en place un règlement d'intervention destiné à soutenir les centres de formation des clubs sportifs.

Pour l'année 2022, la commune aura attribué au CBBS :

- 60 000 € dans le cadre de la convention triennale (délibération du 28 mars 2022)
- 40 000 € dans le cadre de cette aide exceptionnelle.

Un projet de convention est présenté au conseil municipal avant la fin de l'année pour définir le partenariat entre le club et la commune pour la saison 2022-2023.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la commission vie associative, sport, culture et loisirs du 28 juin 2022,

Le rapporteur entendu,

Après interventions de L. VOISIN et Mme le Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 40 000€ au Charnay Basket Bourgogne du Sud (CBBS).

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

